



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 20336

Numéro SIREN : 322 730 250

Nom ou dénomination : COGEED

Ce dépôt a été enregistré le 09/10/2014 sous le numéro de dépôt 93799



1409389401

DATE DEPOT :	2014-10-09
NUMERO DE DEPOT :	2014R093799
N° GESTION :	2014B20336
N° SIREN :	322730250
DENOMINATION :	COGEED
ADRESSE :	8 rue Coquillière 75001 PARIS
DATE D'ACTE :	2014/02/04
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
NATURE D'ACTE :	NOMINATION DE DIRECTEUR GENERAL

14B 20336

Cette copie

COGEED

Société par Actions Simplifiée au capital de 66.000 euros

Siège social : 8 rue Coquillière – 75001 PARIS

R.C.S PARIS B 322 730 250

16 04 02 14 06

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2014**

L'an deux mille quatorze, et le quatre février, à dix-huit heures trente, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation du Président.

Monsieur Dominique LEVEQUE, propriétaire de	1 706 actions
est présent	
Monsieur Gilles BECK, propriétaire de	2 actions
est représenté	
La société D2L Expertise, représentée par Monsieur Guillaume de LAGASNERIE,	396 actions
propriétaire de,	
est présente	
La société 2812Consulting, représentée par Monsieur Eddy TOPALIAN,	396 actions
propriétaire de,	
est présente	

Total des actions présentes ou représentées : 2 500 actions sur les 2 500 composant le capital social.

Le commissaire aux comptes dûment convoqués est absent, excusé.

Monsieur D.LÉVÊQUE préside la séance en qualité de Président.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des actions composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur la nomination de Guillaume de Lagasnerie en qualité de Directeur Général.

Après échanges, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes.

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale nomme Monsieur Guillaume de Lagasnerie en qualité de Directeur Général, avec les pouvoirs prévus par la loi et les statuts.

Ses cotisations ordinaires professionnelles seront prises en charge par la société.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et par tous les associés présents.

Le Président,

D2L EXPERTISE

2812CONSULTING

D.LÉVÊQUE

G.de LAGASNERIE

E.TOPALIAN

G.BECK
(représenté)

